

Les pompiers rompent les négociations avec la Ville

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'association des pompiers de Montréal (APM) a rompu les négociations avec l'administration municipale et ne compte pas participer à de nouvelles discussions tant que la Ville maintiendra son cadre de règlement comprenant deux années de gel salarial suivi de hausses de 2 % jusqu'en 2006.

Les pompiers avaient donné jusqu'au 19 décembre au négociateur de la Ville pour faire une nouvelle proposition. Au terme d'une rencontre d'une trentaine de minutes mercredi, le représentant patronal a laissé entendre qu'il n'avait pas le mandat de le faire, relate le président de l'APM, Gaston Fauvel.

La responsable du développement des ressources humaines au comité exécutif, Francine Senécal, rétorque que les pompiers se sont eux-mêmes fixé un ultimatum et que son adminis-

tration a manqué de temps pour analyser les demandes du syndicat représentant 2400 pompiers.

Après que la Ville eut déposé son cadre de règlement en octobre, les pompiers ont entrepris avec elle une période intensive de négociation pendant un mois et demi. L'APM veut une nouvelle offre, mais la Ville maintient son cadre de règlement. « Nous ne retournerons pas négocier sur le fond du cadre de règlement proposé à l'automne », tranche M. Fauvel.

Les pompiers vont maintenant se contenter d'appliquer à la lettre les 19 conventions collectives et l'entente conclue avec le comité de transition en 2001. Le syndicat compte par exemple éliminer le redéploiement de pompiers des arrondissements de l'ex-ville de Montréal dans les autres arrondissements. Cette mesure ne compromettra pas le service aux citoyens, promet M. Fauvel.

Le syndicat convoquera ses membres dans les prochains jours pour une assemblée prévue après les Fêtes. Les pompiers pourraient alors voter en faveur de moyens de pression. Tout comme les policiers, les pompiers n'ont pas le

droit de grève, mais ils peuvent appliquer des moyens de pression.

Les conflits de travail impliquant les pompiers de Montréal en 1997, 1998 et 1999 ont été marqués par du vandalisme, comme la « décoration » de camions avec des autocollants, la perforation de lances d'incendie et l'intimidation.

Francine Senécal soutient pour sa part que les négociations vont bon train et que le « problème » de M. Fauvel est qu'il a lui-même institué une échéance ferme. « Beaucoup de travail a été fait, mais encore faut-il se donner le temps d'évaluer les demandes des pompiers », dit-elle.

M. Fauvel réplique que plus de la moitié des rencontres de négociations ont été annulées et que la responsable des ressources humaines s'était engagée à fournir une contre-proposition à la fin du sprint de discussion.

Avec la fusion municipale, la Ville de Montréal doit harmoniser 93 conventions collectives en neuf ententes, dont une vise l'ensemble des pompiers de l'île. Le syndicat souhaite éliminer les écarts salariaux entre les pompiers, mais aussi harmoniser les pratiques qui varient d'un secteur à l'autre.

| LACHINE |

L'ancien directeur général savait négocier

SÉBASTIEN RODRIGUE

LE DIRECTEUR général de l'ancienne ville de Lachine a quitté son poste en décrochant un pactole de 2,8 millions, une décision que les conseillers municipaux de l'époque avaient dissimulée et que l'opposition à l'hôtel de ville a dénoncée en demandant une enquête publique au ministre des Affaires municipales.

Pour son départ précipité à la retraite, l'ancien directeur général de Lachine, M^c Robert Bourgeois, a obtenu, moins d'un mois avant la fusion municipale, une indemnité de 388 593 \$, ce qui équivalait à 24 mois de sa « rémunération globale ». Cette somme s'ajoutait à un transfert de sa caisse de retraite de 2,4 millions dans le « véhicule financier » de son choix.

Le quotidien *Le Devoir* révélait hier que le conseil municipal de l'époque avait adopté ces deux résolutions à la suggestion du directeur général le 4 décembre 2001. Ces deux décisions autorisaient aussi la greffière à « retirer les documents concernant ce sujet des archives de la municipalité » et à prendre les mesures pour « préserver la confidentialité des renseignements nominatifs ».

Mais l'article 57 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels prévoit que les renseignements sur le traitement d'un membre d'un organisme public sont d'ordre public.

Deux anciens conseillers municipaux aujourd'hui élus sous la bannière de l'Union des citoyens de l'île de Montréal, Bernard Blanchet et Jane Cowell-Poitras, ont longuement justifié hier les avantages financiers surprenants de Robert Bourgeois et la décision de dissimuler ces renseignements. Les deux conseillers ont affirmé qu'ils avaient aussi voté pour soustraire des documents aux archives à trois ou quatre occasions. Selon M^{me} Cowell-Poitras, le conseil municipal ne cherchait pas à cacher quoi que se soit : les conseillers ont plutôt agi à partir des recommandations de la greffière et du directeur général adjoint. « Ils ont suggéré, à cause de la nature nominative de certains renseignements, qu'on était mieux de les protéger », dit-elle.

Quant à l'indemnité de départ de 24 mois, Bernard Blanchet explique que le directeur général avait négocié un mois de salaire par année de service, alors que le comité de transition suggérait une prime de 18 mois pour le programme de départ assisté. M. Blanchet ajoute que le fonds de retraite de 2,4 millions est normal en fonction du salaire de M. Bourgeois et de ses 23 années de service.

M. Bourgeois avait des conditions salariales impressionnantes pour une municipalité de 35 000 habitants et un budget d'environ 54 millions. Il gagnait un salaire annuel de base de 148 000 \$ qui atteignait 194 000 \$ avec les avantages sociaux. M. Blanchet a défendu ce salaire en soulignant que M. Bourgeois se chargeait aussi des négociations des conventions collectives et qu'il agissait à titre de conseiller juridique.

« Sauvagement battu » devant son domicile

La Ligue des Noirs du Québec soulève un cas de brutalité policière à Verdun

FRANÇOIS CARDINAL

UN HOMME d'origine camerounaise aurait été « sauvagement battu » puis insulté par deux agents de police de Montréal, il y a quelques semaines, alors qu'il vaquait paisiblement à ses occupations. C'est du moins ce que soutient la Ligue des Noirs du Québec dans une plainte pour « acte de racisme et de violence » déposée hier devant la Commission de la déontologie policière.

Selon l'accusation, Rémi Célestin Monga, nouvellement immigré au Québec, a été tabassé devant son logement de l'arrondissement de Verdun dans la soirée du 15 novembre. Depuis, il a peine à se déplacer en raison de la double fracture à la jambe que lui auraient infligée une femme et un homme travaillant pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Ce soir de novembre, M. Monga s'était rendu au restaurant situé au rez-de-chaussée de son immeuble. Sur place, deux individus qu'il ne connaissait pas lui auraient asséné plusieurs coups sans raison apparente. Pris de panique, M. Monga aurait téléphoné à la police, qui serait venue sans délai. Les deux hommes violents disparus, les policiers auraient simplement dressé un rapport de la situation puis quitté les lieux.

Ayant perdu ses clés durant la bagarre, M. Monga aurait par la suite obtenu le double d'une clé de son propriétaire pour ensuite se rendre dans son appartement. « J'étais en train d'ouvrir la porte lorsque j'ai reçu une gifle, raconte la présumée victime. Je me suis retourné et il y avait deux policiers, un homme et une femme. Je leur ai demandé ce qui se passait lorsqu'ils ont commencé à me taper et à me taper encore. J'étais dépassé par les événements, je ne savais pas quoi faire. »

M. Monga dit avoir ensuite montré du doigt une caméra fixée au mur pour que les policiers arrêtent de le violenter. « Mais ils ont continué, je pensais qu'ils allaient me tuer, ajoute-t-il. (...) J'étais l'agneau qui attendait de se faire égorger... »

Aujourd'hui, la jambe immobilisée par un plâtre, M. Monga marche péniblement avec des béquilles.



Photo MARTIN TREMBLAY, La Presse ©

Rémi Célestin Monga, un homme d'origine camerounaise, prétend avoir été victime d'un acte de racisme de la part d'agents du Service de police de la Ville de Montréal. Le SPVM, pour sa part, dit ne pas avoir eu de plaintes à ce sujet.

Voir BATTU en F2

Voir LACHINE en F2



LA GRILLE BLANCHE La Presse

5 gagnants mériteront un sac à dos La Presse

À SURVEILLER DEMAIN

Les élus locaux peuvent parler librement, mais «raisonnablement»

Un dernier jugement pour la juge Claire l'Heureux-Dubé

Presse Canadienne

OTTAWA — Pour le bien de la démocratie locale, les élus municipaux ont le devoir de discuter librement de sujets d'intérêt public, mais ils doivent le faire de façon « raisonnable » s'ils ne veulent pas être poursuivis en diffamation, a statué hier la Cour suprême.

Dans ce qui est son dernier jugement avant sa retraite, la juge Claire L'Heureux-Dubé conclut qu'un conseiller municipal de Repentigny, Fernand Prud'homme, n'a pas commis de faute diffamatoire en tenant des propos incomplets et « parfois durs » à l'endroit de cinq concitoyens lors d'une séance du conseil de ville, en 1997.

« Dans une action en diffamation contre un élu municipal, la liberté d'expression revêt une singulière importance puisque le rôle de cet élu est intimement lié à la pérennité de la démocratie municipale », écrit la juge L'Heureux-Dubé.

Cela ne veut pas dire que les élus municipaux ne peuvent pas être poursuivis en diffamation, souligne toutefois la juge, en réitérant qu'ils ne disposent pas d'une immunité parlementaire.

Mais pour qu'une action en diffamation soit retenue contre un élu municipal, ou même un citoyen ordinaire, le poursuivant doit démontrer que les propos ont été tenus de mauvaise foi et sans vérifications. Selon la Cour suprême, M. Prud'homme n'a pas commis cette faute.

Les poursuivants prétendaient que les paroles reprochées au conseiller étaient truffées d'insinuations malveillantes à leur endroit, en plus de les faire passer pour de mauvais citoyens.

Le litige concernait la construction d'une école pour laquelle les cinq citoyens ont dû déboursé, en vertu d'un règlement municipal, une grande partie des coûts d'infrastructures.

Saisie d'armes à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Avec l'arrestation de Robert Slicer, qui serait étroitement lié aux Hells Angels, la police de Laval croit avoir démantelé un important réseau de trafiquants de drogue et d'armes à feu et de vols de cartes de crédit qui opérait dans des bars de l'île Jésus.

En collaboration avec la Sûreté du Québec, les policiers lavallois ont procédé jeudi à sept perquisitions, ce qui a conduit à la comparution, hier, au palais de justice, de six personnes. Elles passeront le week-end en détention et elles reviendront lundi devant le tribunal pour l'étude leur requête de remise en liberté.

Les policiers ont mis la main sur un panier d'épicerie de 280 \$ payé avec une carte de crédit volée. Avec l'assentiment de l'entreprise à qui appartient la carte de crédit, tous les articles d'épicerie ont été remis au Resto-Pop Saint-Claude, qui oeuvre auprès des démunis de Laval. Une dizaine de cartes de crédit volées ont été trouvées.

Au domicile de Slicer, 36 ans, du secteur La Plaine de Terrebonne, les policiers ont saisi 40 000 \$ en argent, de la cocaïne, une douzaine de téléphones cellulaires et autant de téléavertisseurs ainsi que deux armes de chasse. Fort connu des policiers de Laval, Slicer est soupçonné d'être le dirigeant de ce réseau avec comme bras droit Éric Bouchard, 34 ans. À la suite d'une ordonnance du tribunal, Slicer n'a pas le droit de posséder d'arme à feu.

L'agent Guy Lajeunesse, des affaires



Quelques-unes des armes du petit arsenal saisi par le Service de protection des citoyens de Laval.

publiques de la police de Laval, a indiqué qu'en janvier 2002 ses collègues de la section drogue et moralité avaient reçu une information voulant qu'il y ait un commerce de stupéfiants et d'armes à feu dans un bar du boulevard des Laurentides.

Dans le cadre de leur enquête, les policiers se sont rendus, le 30 novembre dernier, dans un garage de la rue de Royan, dans le secteur Laval-des-Rapides, où ils ont saisi une forte quantité de différents stupéfiants, dont de la cocaïne, de l'héroïne, de l'ecstasy et de la marijuana. Ils ont de plus, dans un local adjacent, mis la main sur 550 plants de marijuana et 2000

boutures. Au total, la saisie est de l'ordre d'un million de dollars.

La même journée, Patrick Marsolais, 34 ans, a été intercepté alors qu'il circulait dans son auto dans le quartier Chomedey. Dans le véhicule, les policiers ont trouvé des armes à feu, dont un fusil-mitrailleur AK-47, une carabine automatique de calibre 22 et d'autres de calibre 30-30, des cagoules et des gants. Les armes appartiendraient à Slicer.

À la suite de la perquisition du 30 novembre, Marsolais avait été arrêté et remis en liberté le 5 décembre. Il a de nouveau été appréhendé jeudi pour bris de probation.

BATTU

Suite de la page F1

Il ne s'explique pas ce qui lui est arrivé, ne comprend pas pourquoi deux policiers (qui n'étaient pas ceux ayant dressé un rapport) l'ont ainsi pris en grippe.

M. Monga affirme depuis avoir pu prendre connaissance du contenu de la cassette vidéo qui tournait dans la caméra fixée au mur. Pourquoi ne l'a-t-il pas montré, hier ? « J'essaie depuis de joindre mon propriétaire par téléphone, mais il ne retourne pas mes appels », a-t-il simplement répondu.

Pour le président de la Ligue des Noirs, Dan Philip, il s'agit là d'un cas patent de comportement raciste, comme on en voit trop souvent, selon lui, dans la police. C'est pourquoi il a déposé la plainte devant la Commission de déontologie policière en plus d'adresser une lettre au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, et au directeur du SPVM, Michel Sarrazin.

« Je suis outré de voir, en 2002, que les choses ne veulent pas changer au Québec, a-t-il dit, hier, lors d'une conférence de

presse. (...) Certains individus dans la police gardent la même mentalité que celle qui a déjà eu cours dans le Sud des États-Unis. »

Dans la lettre envoyée au ministre Ménard, M. Philip souligne son scepticisme devant le système mis en place tout en ajoutant que, faute de mieux, il a déposé une plainte pour que la lumière soit faite sur les événements.

Le Service de police de la Ville de Montréal s'est refusé à tout commentaire, disant ne pas encore avoir reçu la plainte.

LACHINE

Suite de la page F1

Interrogé par l'opposition hier matin lors d'une assemblée extraordinaire du conseil municipal, le maire Tremblay a qualifié cette affaire de scandaleuse, mais il a précisé qu'il n'y aurait pas d'enquête.

Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, a pour sa part demandé au ministre des Affaires municipales et de la Métropole, André Boisclair, une enquête sur les décisions prises par le conseil municipal de Lachine dans les mois précédant la création de la nouvelle Ville de Montréal. M. Bourque estime que le conseil municipal a commis deux erreurs en accordant une prime de départ généreuse au directeur général et en dissimulant cette décision. Le ministre Boisclair a pour sa part refusé hier de faire tout commentaire.

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI**
1 866 SOS-JEUX

Tirage du 2002-12-20

21 29 31 33 35 43 45

Complémentaire: **(19)**

Tirage du 2002-12-20

05 07 12 13 16 20 21 27 29 32

37 42 43 48 52 55 60 65 66 68

Tirage du 2002-12-20

③ ④

075 1822

NUMÉROS

909697 09697 9697 697 97 7

Tirage du 2002-12-20

LOTS

100 000 \$ 1 000 \$ 250 \$ 50 \$ 10 \$ 2 \$

NUMÉROS

566839 66839 6839 839 39 56683 5668 566

Tirage du 2002-12-20

LOTS

50 000 \$ 5 000 \$ 250 \$ 25 \$ 5 \$ 1 000 \$ 100 \$ 10 \$

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

AUJOURD'HUI

MAXIMUM

1

Plutôt nuageux en matinée, averses de neige en après-midi. Probabilité de précipitations: 60%. Vents du sud-ouest de 25 km/h à 35 km/h.

CETTE NUIT

MINIMUM

-2

Passages nuageux. Probabilité de précipitations: 20%.

DEMAIN

MAX/MIN

0/-8

Nuageux avec averses de neige. Probabilité de précipitations: 60%.

LUNDI

MAX/MIN

-1/-11

Nuageux avec averses de neige. Probabilité de précipitations: 60%.

QUÉBEC

AUJOURD'HUI

Nuageux avec averses de neige. 1/-3.

DEMAIN

Nuageux avec percées de soleil. -2/-11.

OTTAWA

AUJOURD'HUI

Nuageux avec averses de neige. 2/-3.

DEMAIN

Nuageux avec averses de neige. 0/-10.

TORONTO

AUJOURD'HUI

Nuageux avec quelques flocons. 1/0.

DEMAIN

Plutôt nuageux avec averses de pluie ou de neige. 2/-6.

LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES

Les systèmes météorologiques sont prévus pour 14h00 cet après-midi.

©Services Commerciaux MM 2002

PRÉVISIONS RÉGIONALES

BAIE-COMEAU	BAIE-JAMES	GASPÉ	SEPT-ÎLES
AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil. 4/-2.	AUJOURD'HUI Nuageux avec quelques flocons. -1/-7.	AUJOURD'HUI Passages nuageux. 8/-4.	AUJOURD'HUI Pluie ou neige. 6/-2.
DEMAIN Ciel variable. -1/-11.	DEMAIN 1 à 3 cm de neige. -7/-20.	DEMAIN Ciel variable. -1/-12.	DEMAIN Ciel variable. -1/-12.

L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTRÉAL

TEMPÉRATURE	MAX	MIN
Hier	6	-4
Normales du jour	-4	-12
Auj. l'an passé	0	-4
RECORDS		
Plus haut maximum	11 en 1957	
Plus bas minimum	-28 en 1942	

FACTEUR VENT	
Aujourd'hui	-6
INDICE UV	
Aujourd'hui	Bas
PRÉCIPITATION	
Hier	8mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

LE SOLEIL ET LA LUNE			
7h31	16h14	17h55	9h21
Durée totale du jour: 8h43			
27 déc	02 janv	10 janv	18 janv

AU PAYS

	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Calgary	Ensoleillé -9/-19	Variable -1/-17
Charlottetown	Beau -9/-1	Variable -1/-7
Cornwall	Ave neige 3/-1	Ave neige 0/-9
Edmonton	Variable -14/-23	Variable -3/-13
Frédéricton	Beau 5/-4	Variable -1/-9
Halifax	Beau 11/-2	Variable 0/-5
Iqaluit	Soleil -19/-20	Variable -14/-22
Moncton	Beau 10/-3	Variable -1/-8
Régina	Ave neige -10/-14	Variable -6/-16
Rouyn-Noranda	1-3cm 1/-6	5-10cm -3/-18
Saint-Jean	Averses 4/-1	Plu ou nei 1/-6
Saskatoon	Nuageux -12/-15	Variable -7/-17
Sudbury	Beau 2/-3	1-3cm -1/-14
Thunder Bay	Beau -4/-8	Variable -5/-18
Vancouver	Ensoleillé 6/-1	Variable 6/-0
Victoria	Beau 7/-2	Variable 8/-1
Whitehorse	Beau -20/-20	Ave neige -10/-12
Windsor	Nuageux -1/-2	Nuageux 4/-8
Winnipeg	Nuageux -9/-13	Variable -9/-17
Yellowknife	Nuageux -16/-23	Ave neige -13/-19

LE MONDE

	AUJOURD'HUI
Amsterdam	Eclaircies 1/1
Athènes	Soleil 8/2
Beijing	Faib neige -9/-9
Berlin	Beau -2/-6
Bruxelles	Pluie 5/5
Buenos Aires	Soleil 24/20
Lisbonne	Nuageux 18/13
Londres	Pluie 9/7
Los Angeles	Averses 15/9
Madrid	Nuageux 10/5
Mexico	Soleil 23/5
Moscou	Faib neige -6/-8
New Delhi	Soleil 26/12
New York	Beau 6/1
Paris	Pluie 11/10
Port-au-Prince	Beau 32/22
Rio	Beau 32/25
Rome	Nuageux 15/6
Tokyo	Pluie 5/5
Washington	Beau 10/2

AU SOLEIL

	AUJOURD'HUI
Acapulco	Soleil 31/22
Bahamas	Soleil 25/20
Barbade	Soleil 30/24
Bermudes	Averses 23/19
Cancun	Soleil 29/18
Daytona B.	Soleil 17/7
Ft. Lauderdale	Variable 23/16
Honolulu	Beau 27/21
KeyWest	Variable 21/19
Las Vegas	Beau 24/17
Las Vegas	Averses 8/5
Miami	Variable 23/17
Montego Bay	Orages 30/23
Myrtle Beach	Soleil 14/5
Orlando	Soleil 18/9
Palm Springs	Averses 15/8
Phoenix	Nuageux 14/6
Puerto Plata	Variable 31/22
Tampa	Soleil 17/9
W. Palm B.	Variable 22/15

LES PETITES ANNONCES

À PARTIR DE 600 \$

DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

Par téléphone:

(514) 987-8363

Par télécopieur:

(514) 848-6287

Adresse postale:

Les petites annonces
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9

petitesannonces@lapresse.ca

Communiquez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation

Rubrique, texte et dates de parution

Personne à joindre pour vérification

Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

Avis

Nos annonces sont priées de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt *La Presse* qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte avant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution.

Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur.

La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

Offres d'emploi : Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Soumettez votre annonce pour le lendemain entre 8 h et 17 h 30, du lundi au vendredi

24 heures sur 24, communiquez votre annonce par courriel à petitesannonces@lapresse.ca ou par capresse.ca
nous confirmerons votre réservation durant nos heures d'ouverture.

CR59876

Immobilier

100 VISITES LIBRES

CONDOS HAUT DE GAMME

DÉJÀ 25% VENDU

À partir de **99 900\$**

• 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

• 1 à 3 chambres

• Prix pré-construction

• Occupation juillet 2003

• **Béton**

• **Ascenseur**

Face au **10690 De Lorimier** Tél.: (514) **382-6636**

Réalisation Aldo Construction

Canal et Marché Atwater

Condos en construction

• L'E CHARLEVOIX

• Lots, 1 ou 2 chambres de 139 500 \$ à 169 850 \$

• Taxes incluses

Sam. et Dim. de 13 h à 16 h

10230 Charlevoix

La Capitale ctt 514-597-2121

ANDRÉ LABROSSE

ROSEMONT, Nouveau Duplex

plein de cachet, grande cour

payager + stat. Dans un sec-

teur recherché. Faîtes vite! Dim

14 à 16h, 6406 Loui Hémon.

279 000 \$

La Capitale ctt 514-597-2121

LYNDA CHABOT

SYLVIE GOUDREAU

ST-MICHEL, beau duplex, dim.

14-16h, 4227-426 rue

que 5 + s/sol. R de ch. com-

plètement rénové et libre 1er

juillet, grand terrain + gar. Con-

ditière impeccable 229 000 \$

Jose Ferrer Martinez

514-272-1010 Sutton

VIMONT super const. 022, gar-

rage, libre à l'acheteur, 2130

plein de ch. 14h à 16h

219 000\$ Pedro (514) 255-5202

Re/Max Mil Métro

101 ÎLE DE MONTREAL

219 000\$ Plateau, duplex

25x300 + petite veranda, 2x4x4,

double occ. Pl. bois, chauffage

100 VISITES LIBRES

CONDOS HAUT DE GAMME

DÉJÀ 25% VENDU

À partir de **99 900\$**

• 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

• 1 à 3 chambres

• Prix pré-construction

• Occupation juillet 2003

• **Béton**

• **Ascenseur**

Face au **10690 De Lorimier** Tél.: (514) **382-6636**

Réalisation Aldo Construction

Canal et Marché Atwater

Condos en construction

• L'E CHARLEVOIX

• Lots, 1 ou 2 chambres de 139 500 \$ à 169 850 \$

• Taxes incluses

Sam. et Dim. de 13 h à 16 h

10230 Charlevoix

La Capitale ctt 514-597-2121

ANDRÉ LABROSSE

ROSEMONT, Nouveau Duplex

plein de cachet, grande cour

payager + stat. Dans un sec-

teur recherché. Faîtes vite! Dim

14 à 16h, 6406 Loui Hémon.

279 000 \$

La Capitale ctt 514-597-2121

LYNDA CHABOT

SYLVIE GOUDREAU

ST-MICHEL, beau duplex, dim.

14-16h, 4227-426 rue

que 5 + s/sol. R de ch. com-

plètement rénové et libre 1er

juillet, grand terrain + gar. Con-

ditière impeccable 229 000 \$

Jose Ferrer Martinez

514-272-1010 Sutton

VIMONT super const. 022, gar-

rage, libre à l'acheteur, 2130

plein de ch. 14h à 16h

219 000\$ Pedro (514) 255-5202

Re/Max Mil Métro

101 ÎLE DE MONTREAL

219 000\$ Plateau, duplex

25x300 + petite veranda, 2x4x4,

double occ. Pl. bois, chauffage

100 VISITES LIBRES

CONDOS HAUT DE GAMME

DÉJÀ 25% VENDU

À partir de **99 900\$**

• 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

• 1 à 3 chambres

• Prix pré-construction

• Occupation juillet 2003

• **Béton**

• **Ascenseur**

Face au **10690 De Lorimier** Tél.: (514) **382-6636**

Réalisation Aldo Construction

Canal et Marché Atwater

Condos en construction

• L'E CHARLEVOIX

• Lots, 1 ou 2 chambres de 139 500 \$ à 169 850 \$

• Taxes incluses

Sam. et Dim. de 13 h à 16 h

10230 Charlevoix

La Capitale ctt 514-597-2121

ANDRÉ LABROSSE

ROSEMONT, Nouveau Duplex

plein de cachet, grande cour

payager + stat. Dans un sec-

teur recherché. Faîtes vite! Dim

14 à 16h, 6406 Loui Hémon.

279 000 \$

La Capitale ctt 514-597-2121

LYNDA CHABOT

SYLVIE GOUDREAU

ST-MICHEL, beau duplex, dim.

14-16h, 4227-426 rue

que 5 + s/sol. R de ch. com-

plètement rénové et libre 1er

juillet, grand terrain + gar. Con-

ditière impeccable 229 000 \$

Jose Ferrer Martinez

514-272-1010 Sutton

VIMONT super const. 022, gar-

rage, libre à l'acheteur, 2130

plein de ch. 14h à 16h

219 000\$ Pedro (514) 255-5202

Re/Max Mil Métro

101 ÎLE DE MONTREAL

219 000\$ Plateau, duplex

25x300 + petite veranda, 2x4x4,

double occ. Pl. bois, chauffage

élect. Rev. 650\$ + r.-de-ch. Belle

cour gazonnée. RYL ctt.

Denis Bureau 514-353-8770

A HUNTSIC

10753 ST-DENIS triplex dét.

1x6, 1x4, 1x3, 339 000 \$

Michél Roffa 514-382-0940

Re/Max Ambiance MR ctt

AHUNTSIC, duplex centenaire

entièrement restauré avec loft

au grenier. Garage, 2130

plein de ch. 14h à 16h

275 000 \$ S. 514-362-5006

AHUNTSIC, duplex, 1785 pi

car., semi comm. 245 000 \$

Denis Gosselin Sutton Accès

ctt. 514-382-2929

AHUNTSIC

10750 SACRÉ-COEUR, près

rivière, bung, dét., 7 pces, 3 + 1

ch., garage double, grand ter-

rain, libre adéquate, 239 900 \$

Re/Max Ambiance MR ctt

AHUNTSIC

NOUVELLE INSCRIPTION

617 Pl. FLEURY triplex dét.

1x6, 1x4, 1x3, 339 000 \$

Michél Roffa 514-382-0940

Re/Max Ambiance MR ctt

ANJOU, luxeux bung, piscine

plein 3 ch. très spacieuses

grand terrain, 2 garages, sec-

teur de choix. Royal LePage

ctt. F. Pacifico 514-353-8770

ANJOU, très beau split rénové,

grand terrain, 2 garages, 2 s/b,

garage, grand terrain, près ser-

vices. Royal LePage ctt.

F. Pacifico 514-353-8770

ANJOU, Cott. dét. secteur re-

cherché, foyer, gar. 2130

224 000 \$. 514-354-5313

AU COEUR DE ST-LAURENT

cott. semi dét. 22x32, const. 72,

s/sol fini, 229 000 \$. Pedro

514-255-5202 Re/Max ctt

NOUVELLE INSCRIPTION

617 Pl. FLEURY triplex dét.

1x6, 1x4, 1x3, 339 000 \$

Michél Roffa 514-382-0940

Re/Max Ambiance MR ctt

ANJOU, luxeux bung, piscine

plein 3 ch. très spacieuses

grand terrain, 2 garages, sec-

teur de choix. Royal LePage

ctt. F. Pacifico 514-353-8770

ANJOU, très beau split rénové,

grand terrain, 2 garages, 2 s/b,

garage, grand terrain, près ser-

vices. Royal LePage ctt.

F. Pacifico 514-353-8770

ANJOU, Cott. dét. secteur re-

cherché, foyer, gar. 2130

224 000 \$. 514-354-5313

AU COEUR DE ST-LAURENT

cott. semi dét. 22x32, const. 72,

s/sol fini, 229 000 \$. Pedro

514-255-5202 Re/Max ctt

NOUVELLE INSCRIPTION

617 Pl. FLEURY triplex dét.

1x6, 1x4, 1x3, 339 000 \$

Michél Roffa 514-382-0940

Re/Max Ambiance MR ctt

ANJOU, luxeux bung, piscine

plein 3 ch. très spacieuses

grand terrain, 2 garages, sec-

teur de choix. Royal LePage

ctt. F. Pacifico 514-353-8770

ANJOU, très beau split rénové,

grand terrain, 2 garages, 2 s/b,

</

Syndrome de la classe économique: jugements contradictoires

INGRID BAZINET
 Agence France-Presse

LONDRES — Le « syndrome de la classe économique », qui aurait tué des milliers de passagers de vols long courrier, a donné lieu hier à deux jugements contradictoires: l'un en Australie, favorable aux victimes, l'autre en Grande-Bretagne, dédouanant les compagnies aériennes.

Une étude publiée en mai 2001 par la revue médicale *The Lancet* avait affirmé qu'un passager sur 10 souffrait d'une thrombose après avoir voyagé pendant plus de huit heures.

Selon l'étude, un passager de vols long-courrier mourrait en moyenne chaque mois au Royaume-Uni des suites du « syndrome de la classe économique », se traduisant par l'apparition d'une thrombose, soit la formation d'un caillot de sang dans les veines ou les artères, pouvant être fatale.

British Airways (BA) et les autres compagnies aériennes refusent toute responsabilité qui pourrait ouvrir la voie à des réclamations d'indemnités financières de la part des victimes.

BA s'appuie notamment sur une étude du ministère britannique de la Santé, qui avait conclu fin novembre 2001 que le lien entre les vols long-courrier et la thrombose était « incertain ».

Un accident aérien

Les plaignants en Grande-Bretagne comme en Australie demandent que ce « syndrome » soit reconnu comme un accident au sens du traité de Varsovie de 1929 relatif au transport aérien, ce qui ouvre la voie à une compensation financière.

À Londres, les 55 personnes victimes d'une thrombose ou familles de victimes mortes d'une thrombose à l'issue d'un vol long-courrier ont perdu contre les 27 compagnies aériennes qu'elles attaquaient en justice.

La Haute Cour a estimé que le syndrome « ne révèle pas un acci-

dent au sens de l'article 17 de la Convention de Varsovie ».

Quelques heures auparavant la Cour suprême de l'Etat de Victoria, dans le sud-est de l'Australie, avait pourtant jugé le contraire. Elle a rejeté le recours des compagnies Qantas Airways et British Airways qui affirmaient que la thrombose n'était pas un accident.

« Les compagnies continuent de se cacher derrière la Convention de Varsovie », a regretté, avant de s'effondrer en larmes, une mère dont la fille, Emma Christoffersen, est décédée en 2000 à 28 ans après un vol entre Sydney et Londres.

Manque d'information

Les avocats des victimes reprochent aux compagnies de ne pas avoir informé leurs passagers des risques potentiels d'un long vol sur la circulation sanguine et de ne pas leur avoir prodigué de conseils sur la manière de les éviter.

Un avocat britannique a souligné que ce syndrome ne frappait pas « rarement et de façon inattendue ».

« Nous avons affaire à des décès de personnes relativement fréquents, statistiquement prévisibles, dus à des actes et négligences de ceux qui ont été payés pour protéger » les passagers, a affirmé l'avocat Stuart Cakebread.

Selon les avocats britanniques, depuis janvier 2002, près de 300 plaignants les ont contactés et la compagnie australienne Qantas, à elle seule, risque de faire face à des centaines de plaintes en Australie.

Ils ont déjà annoncé qu'ils déposeraient leur appel en février.

« La cour d'appel aura la possibilité de prendre en compte les deux jugements et suivra la décision australienne comme le seul chemin à prendre » pour la santé des passagers, a affirmé la défense.

Les compagnies aériennes recommandent désormais à leurs passagers de réduire durant un long trajet leur consommation d'alcool, de boire beaucoup d'eau, de porter des vêtements amples et de remuer les jambes.



Photo Reuters ©

Les palpitations cardiaques provoquées par un match serré, une séance de tirs au but ou un *penalty* peuvent provoquer une mort soudaine, ont affirmé des chercheurs d'une étude de chercheurs de l'Université de Birmingham (Angleterre), dont le *The Globe and Mail* a fait état hier. Un jeu angoissant pour les joueurs et les partisans !

L'angoisse du téléspectateur au moment du *penalty*

Une étude conclut aux dangers du sport... télévisé!

Presse Canadienne

TORONTO – Les sportifs de salon courent des risques pour leur santé, selon une nouvelle étude britannique.

Les palpitations cardiaques provoquées par un match serré, une séance de tirs au but ou un tir de pénalité peuvent en effet provoquer la mort soudaine, ont découvert les auteurs de cette étude, dont a fait état hier le quotidien torontois *Globe and Mail*.

Durant la Coupe du monde de football de 1998, les chercheurs ont découvert que les risques d'hospitalisation à la suite d'une crise cardiaque ont augmenté de 25 % en Angleterre le jour du match de huitième de finale, qui a opposé l'équipe nationale à celle de l'Argentine.

« La hausse des admissions (dans les urgences) tend à démontrer que les infarctus du myocarde peuvent être provoqués par un choc émotif, comme celui de voir son équipe de football perdre une rencontre importante », ont conclu les scientifiques de la faculté des sciences du sport et de l'exercice de l'Université de Birmingham.

La Chine au chevet de ses ours noirs

GREG BAKER
 Associated Press

LONGQIAO, Chine — Vingt ours noirs de Chine ont découvert leur nouvel habitat cette semaine. Une réserve destinée à les sauver des « fermes d'ours » où ils vivent avec un cathéter implanté dans leur vésicule biliaire pour drainer leur bile, un des ingrédients de la médecine traditionnelle chinoise.

La Chine a encouragé cette pratique dans les années 1990 : elle espérait ainsi empêcher que ces ours en voie de disparition soient la cible des chasseurs. Mais un mal en chasse souvent un autre. Et les maladies et blessures dont souffrent ces ours ont conduit les écologistes à demander l'interdiction de ces fermes, arguant que la bile des ours peut être remplacée par des ingrédients homéopathiques ou artificiels.

« Nous atteindrons l'objectif final, qui est de mettre un terme aux fermes d'ours en Chine », souligne Chen Rensheng, le secrétaire général de l'organisation écologique China Wildlife Conservation Association (CWCA).

D'un coût de 4,7 millions de dollars, ce centre a été fondé par l'Animals Asia Foundation (AAF) de Hong Kong. Il comporte un hôpital pour les ours blessés ou malades et un lopin de terre de 11 hectares. Situé près de la ville de Chengdu, la capitale de la province de Sichuan (centre), il peut accueillir une centaine d'ours. Selon la fondation, il devrait être agrandi dans le cadre d'un accord avec Pékin pour favoriser le retour à la vie sauvage de 500 animaux.

La bile d'ours — un liquide verdâtre qui facilite la digestion — est utilisée dans la médecine chinoise depuis la nuit des temps pour soigner les maladies oculaires, du foie ou d'autres organes. Selon l'AAF, le drainage et le commerce de la bile d'ours a débuté en Corée du Nord au début des années 1980. Il s'est ensuite étendu à la Chine, au Vietnam et à la Corée du Sud.

En début de semaine, les premiers ours libérés dans cette réserve n'ont guère osé sortir de leur enclos de quatre mètres sur 15, reniflant avec méfiance autour d'eux, craintifs après des mois — et parfois des années — de captivité. Deux d'entre eux se sont aventurés

dans une petite clairière pour cueillir des pommes laissées sur son arbre par le personnel du centre dans l'espoir qu'elles attirent les ours.

Soixante-quatre autres ours sont actuellement soignés à l'hôpital pour des blessures, explique Jill Robinson, la fondatrice britannique de l'Animals Asia Foundation. L'un d'eux a perdu une de ses pâtes, probablement dans un piège. Le centre précise avoir accueilli 17 nouveaux ours cette semaine, mais a été obligé d'en euthanasier trois : ils souffraient de tumeurs incurables en raison des mauvais traitements qu'ils ont subis.

Les défenseurs de la cause animale ont diffusé des photographies des ours lorsqu'ils se trouvaient dans les fermes : ils étaient détenus dans des cages trop petites pour pouvoir ne serait-ce que se tourner.

Chen Rensheng a démenti les rumeurs selon lesquelles 9000 ours seraient détenus dans ces conditions. Selon lui, une enquête menée par les autorités chinoises est actuellement en cours. Il n'a pas souhaité donner une estimation. La Chine produit chaque année 7000 kilogrammes de bile sous forme de poudre.

Deux fillettes de Terre-Neuve à la rescousse de chevaux de l'Alberta

Presse Canadienne

CALGARY — Deux écolières de Terre-Neuve ont entrepris une campagne pour acheter des chevaux de l'Alberta avant qu'ils soient menés à l'abattoir.

Katie Harvey, âgée de 10 ans, et Emma Harvey, 7 ans, de Cupids, à Terre-Neuve, ont commencé à amasser de l'argent il y a un mois, en vue d'acheter de l'avoine et du foin pour des chevaux affamés de l'Alberta.

« J'ai lu dans le journal que des éleveurs étaient forcés de tuer leurs chevaux. Ça nous a fait de la peine à Emma et à moi », raconte Katie.

Katie a écrit une lettre au premier ministre Jean Chrétien pour lui faire part de son inquiétude. Sa missive a été reprise par quelques médias, ce qui a lancé la campagne pour sauver les chevaux.

Les deux fillettes et leur père,

Kenneth Harvey, se rendront demain à Fort Macleod, en Alberta, à 150 km au sud de Calgary. Avec la somme de plus de 8000 \$ qu'ils ont recueillie, ils tenteront d'acheter certains chevaux avant qu'ils soient abattus.

Katie espère que Claude Bouvry, directeur de Bouvry Exports, leur permettra d'acheter certains chevaux de son abattoir. « Nous avons assez d'argent pour en acheter 10 ou 12 », dit-elle.

Il est peu probable qu'une vente ait lieu demain, dit M. Bouvry, le plus important transformateur de viande de cheval de l'Alberta. « Ils n'ont pas communiqué avec nous et nous ne travaillons pas le dimanche. »

« Ce que ces petites filles tentent de faire est gentil, mais c'est récupéré par les adultes », dit-il.

M. Bouvry, qui exporte de la viande de cheval en Europe et au

Japon, est conscient du fait qu'il passera pour un bourreau. Mais les affaires sont les affaires.

« Beaucoup de gens qui nous amènent leurs chevaux demandent à ce qu'ils soient abattus, dit-il. Ils veulent s'assurer que nous ne les vendrons pas. Nous nous engageons à respecter leur demande. »

« Nous allons acheter de beaux et bons chevaux et les donner à des ranches de l'Ontario, de la Saskatchewan et d'ailleurs dans le monde », dit Katie.

Kenneth Harvey, qui se dit très fier de ses filles, craint de ne pas être autorisé à pénétrer sur la propriété. « Nous voulons acheter des chevaux avec l'argent que des gens du Canada et des États-Unis nous ont donné et offrir ces bêtes à des gens pour Noël », dit-il.

La campagne pour aider les chevaux se poursuivra jusqu'à l'été prochain.

LA GRILLE DES MORDUS

de Michel Hannequart / www.hannequart.com

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

21 décembre 2002

M1105

N.B. Les définitions en italique se rapportent à la personnalité que vous reconnaîtrez dans la grille.

HORIZONTALEMENT

1 Son nom.

2 Donnait des soins - Préparé pour la culture - Symbole.

3 Rodrigue - Adverbe - Travaille à pleins tubes.

4 Écrivain américain d'origine russe - Al-lures - Geste bref.

5 D'ici - Se dissout.

6 Préfixe - Interjection - Pas protégés.

7 Roi des Anglo-Saxons - Distincts.

8 Attaché - Symbole - Union.

9 Poseurs - Mèche qu'on n'allume pas.

10 Il est solide - Elle a une belle fourrure.

11 Banal au chenil - Moyens publicitaires.

12 Démon des plaisirs impurs - Conducteur sans volant.

13 Pousse dans le sable - Solvants.

14 Réjouis - Parfait! - Préposition.

15 Vassal - Amadouées.

VERTICALEMENT

1 Marches à suivre - Batteur de jazz.

2 Il y est mort - Pronom.

3 Recherché par la police - Pour en faire un, il faut commencer par prendre un bon avocat!

4 Note - Il est grossier - Instrument de la-bour.

5 Attire - Écrivain qui pique.

6 Simple et confiante - Cassée.

7 Fleuve d'Allemagne - Dieu.

8 Article.

9 C'est un gentleman - Fait généralement la une.

10 Langue - Se danse en couple.

11 Dangereuse - Était porté au bras.

12 Meurt dans le Rhône - Ramassées.

13 Ancien secrétaire de l'ONU - Vif.

14 Abondante - Travaille le dimanche.

15 Spécialités de Suzette - Hautement - Appel.

■ SOLUTION SAMEDI PROCHAIN

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

1 L I T T R E H A C H E T T E

2 A Z E R O L I E R A L E A S

3 P U S B Y L I N E Z E N

4 O M R E E N O R M E G A

5 L O F E O T E G A V I A L

6 I I P E N I O R T

7 C A R E T E G R U A U

8 E N T R E E R G

9 H A T O U T I L

10 C H A T I P E C A

11 B O H E M E C O U R S A S

12 O I E E N Z O L E I O

13 B A L A N C O I R E L O U P

14 D A L T O N I M P O S E R

15 P E S E R A S T A N A S E

SOLUTION DE SAMEDI DERNIER

M1104



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces

www.capresse.ca

INDEX DES DÉCÈS

AREL, Vivianne
Montréal
BEAUCHAMP, Hélène
Montréal
BEAUVAIS (née Groleau), Cécile
LeMoynes
BERNIER, Adrien
Montréal
BIGONESSE, Lucile
Laval
BRISSON, Antoinette SNJM
Montréal
CLOUTIER (Lefebvre), Arlette
Montréal
DANSEREAU, Gilles
Montréal
DESMARAIS, Denis
Montréal
GARIÉPY, Mariette
Mariville
GIROUX, François
Laval
JOLY, Diane (née Audette)
Montréal
JOURDAIN, Père Gérard, c.s.c.
Montréal
LAVALLÉE, Lise
Montréal
LEBLANC, S. Léontine C.N.D.
Montréal
LEDUC, Hubert
Montréal
LEONARD, Joseph
Montréal
NORIO, Armando
Montréal
PARADIS, Gilles
Montréal
PORTELANCE, Jean-Louis
LaSalle
ROZON, Simone (née Chatelain)
Laval
SÉGUIN, André
Montréal
SUSSET, Jeannine
Montréal
TISSEUR, Charles-Hubert
Montréal
TURMEL, Claire (Payeur)
Nassau, Bahamas
VACRI, Michel
Montréal
VALLERAND, Maribelle
Montréal

DÉCÈS



AREL, Vivianne
À Montréal, le mercredi 18 décembre 2002, à l'âge de 62 ans, est décédée subitement Vivianne Arel Côté. Elle laisse dans le deuil ses filles Isabelle (Jonatan), Caroline (Daren) et Anne-Marie (Monty) ainsi que ses petits-enfants Sébastien et Helena. Elle laisse également les pères de ses enfants. Paul Dépatie et Michel Côté, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
1111, Laurier Ouest, Outremont
(514) 270-3112

le dimanche 22 décembre de 12 à 15 h, suivi d'une cérémonie pour les proches à 16 h 30. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec.



BEAUCHAMP, Hélène
1917-2002
À Montréal, le 18 décembre 2002, est décédée Hélène Beauchamp, à l'âge de 85 ans. Elle va rejoindre ses parents, Avila Beauchamp et Annette Geoffroy, ses frères, Jean, Jacques, Raymond et Bernard, ses sœurs, Marguerite et Claire. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Thérèse (Georges Amiot) et Gisèle (Louis Vinet), ses neveux et nièces ainsi que tous ses précieux amis et amies.
Une messe sera célébrée à sa mémoire à 11h00 et la famille accueillera parents et amis une heure avant la cérémonie :
Le samedi 4 janvier 2003
à la Chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur de la Basilique Notre-Dame de Montréal
426, rue St-Sulpice, Montréal
(514) 842-2925

Sincères remerciements à l'équipe des soins palliatifs du Pavillon Rosemont. Des dons au Fonds des soins palliatifs de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont seraient appréciés.

BEAUVAIS (née Groleau), Cécile
1919-2002
De LeMoynes, le 19 décembre 2002, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Cécile Groleau, épouse de feu M. Réal Beauvais. Elle était la mère de Monique (Jacques Therrien), Roger (Monique Parent), Pierrette, feu Suzanne (André Matteau) et Jacqueline (feu Philippe Dudemaine). Elle laisse également ses petits-enfants Manon (Réal Dubé), Johanne (Claude Gilbert), Daniel (Josée St-Amour), Yanick et Nathalie et ses arrière-petits-enfants Mylène, Francis, Joanie, Simon-Pierre, David, Félix et Rosalie, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que neveux et nièces. Exposée à:
La Maison Darche
Réseau Dignité
1058, rue Cartier
(angle St-Louis), LeMoynes
maisondarche@bellnet.ca
Les funérailles auront lieu le lundi 23 décembre à 11 h, en l'église St-Maxime (160, rue Charron, LeMoynes), et de là au cimetière St-Maxime. Heures des visites: dimanche 22 décembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi 23 décembre à compter de 9 h 30.

aux œuvres
du Cardinal Léger
expirite vos
condolances et
aide les plus
pauvres du
monde; ceux
d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires.
Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.

Pour information: (514) 495-2409



BERNIER, Adrien
1916-2002
Paisiblement à son domicile, le 18 décembre 2002, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Adrien Bernier, anciennement directeur de la caisse populaire St-Charles-Borromée, époux de Mme Rachel Boulianne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Serge et Francine, ses petits-enfants: Isabelle, Karine, Julie et son arrière-petite-fille Frédérique ainsi que plusieurs parents et amis. La dépouille sera exposée le dimanche 22 décembre 2002 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le lundi 23 décembre 2002 de 9 à 10 h, à la:

Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
635, boul. Curé-Poirier Ouest
Longueuil (Québec), J4J 2H8
Tél.: (450) 677-5203 - Fax: (450) 677-6221
Les funérailles auront lieu le lundi 23 décembre à 10 h, en la chapelle de la Résidence. Des dons à la Fondation Carrefour pour Elle inc., C.P. 21115, succ. Jacques-Cartier, Longueuil (Québec), J4J 5J4, seraient grandement appréciés.

BIGONESSE, Lucile
À Laval, le 19 décembre 2002, à l'âge de 89 ans, est décédée paisiblement Mme Lucile Bigonnesse Gélinas, épouse de feu Henri Gélinas. Elle laisse dans le deuil ses enfants Louise (Léo), Pierre (Nicole), Marc, ses petits-enfants Sophie (Sylvain), Luc (Gisèle), Martin (Martine), Anne (Alain), Marc J.R., Geneviève et ses arrière-petits-enfants, ses sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Une liturgie de la parole en présence des cendres sera célébrée ce dimanche 22 décembre à 15 h. La famille recevra les condoléances à partir de 14 h, en la chapelle du
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval

BRISSON, Antoinette SNJM
Au Pavillon de l'Hôtel-Dieu du CHUM, le 20 décembre 2002, est décédée à l'âge de 88 ans, Soeur Antoinette Brisson, en religion Soeur M. Arthur-Joseph. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères messieurs Edgar et Arthur Brisson, sa sœur Mme Florence Demers, des neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à la
Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
1410, boulevard Mont-Royal, à Outremont
le dimanche 22 décembre 2002 à 15 h. Les funérailles auront lieu à la Maison mère également, le lundi 23 décembre 2002 à 10 h. Inhumation au cimetière de Longueuil, Chemin Chamby.



CLOUTIER (née Lefebvre), Arlette
1937-2002
Le 14 décembre 2002 à Montréal, à l'âge de 65 ans, est décédée Arlette Lefebvre Cloutier, fille de feu Carmel Beaudet et de feu Joseph-Octave Lefebvre. Elle laisse dans le deuil ses filles, Michèle France (Adrian Teuscher) et Claire-Hélène (Mario Lavoie), son époux Gérard, sa petite-fille adorée Laure-Anne, son frère Gilbert Lefebvre (Marie Dubé) ainsi que sa famille, ses voisins et d'innombrables et très chers amis. Une fête commémorative aura lieu le 26 janvier 2003; parents et amis seront avisés des détails sous peu. En l'honneur d'Arlette et de sa grande générosité, vos dons à un organisme humanitaire, de charité ou de recherche médicale de votre choix seront grandement appréciés.

DANSEREAU, Gilles
1938-2002
À Montréal, le 18 décembre 2002, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gilles Dansereau. Il laisse dans le deuil ses deux fils: Charles (Josée Fontaine) et Emmanuel (Suzanne Bergeron), ses petits-enfants: Myriam F. Dansereau et Benjamin Dansereau, ses frères et sœurs: Hélène (Benoît Daigneault), Colette (Emmanuel Klaess), Lucien (Marie Trudel), Anne-Marie Sylvestre (Heinz Krohn), ses beaux-frères et ses belles-sœurs, ainsi que ses neveux, ses nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au:
Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal
Tél.: (514) 342-8000

le jeudi 19 décembre 2002 de 18 à 22 h et le vendredi 20 décembre 2002 de 14 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 21 décembre 2002 à 11 h, en l'église Notre-Dame-des-Neiges, 5366 chemin de la Côte-des-Neiges. Des dons à la Fondation du CHUM seraient appréciés (cartes disponibles au salon).

DESMARAIS, Denis
1951-2002
À l'hôpital Sacré-Cœur, le 17 décembre 2002, à l'âge de 51 ans, est décédé Denis Desmarais (de Ste-Dorothee), époux de Christiane Lacasse. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: Dominic et Sébastien, sa mère Jeannette Gendron Desmarais ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé chez:
Alfred Dallaire Inc.
Complexe funéraire Ste-Dorothee
1350, autoroute 13 (sud boul. St-Martin)
Laval, (514) 270-3114
le dimanche 22 décembre à compter de 13 h, suivi à 17 h d'une réunion de prières en la chapelle du complexe. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec, seraient appréciés.

GARIÉPY, Mariette
De Mariville, le 19 décembre 2002, est décédée Mme Mariette Gariépy, demeurant à Mariville, fille de feu Séraphin Gariépy et de feu Marie Ledoux. Elle laisse dans le deuil ses deux sœurs Pauline et Jacqueline (feu Norbert Dubois), sa belle-sœur Hélène (feu Jean-Paul Gariépy), ainsi que ses neveux, nièces, parents et amis. La famille accueillera parents et amis à la
Résidence funéraire G. Jodoin inc.
690, Ste-Marie, Mariville
Tél.: 450-460-2430, téléc.: 450-795-9889
Membre de la C.T.Q.

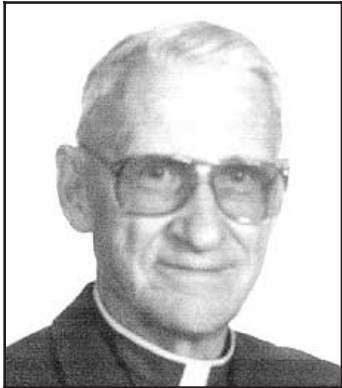
le dimanche 22 décembre 2002 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le lundi 23 décembre à 11 h à l'église de St-Nom de Marie, Mariville, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. Ouverture des salons lundi dès 9 h 30. Des dons au Fonds de l'Institut de cardiologie de Montréal, 5000 Bélanger, Montréal, Qc, H1T 1C8, tél.: 514-376-2525, seraient appréciés.

GIROUX, François
À Laval, le 20 décembre 2002, à l'âge de 84 ans, est décédé M. François Giroux, époux de feu Rita Dufort. Il laisse dans le deuil sa fille Chantal Giroux (Daniel Piotrowski) ainsi que ses neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
St-François d'Assise
6700 rue Beauharnois Est, Montréal
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le dimanche 22 décembre à 14 h 30 en la chapelle du complexe. Heures de visite: de 13 à 14 h 30.



JOLY, Diane (née Audette)
1946-2002
À Montréal, le 20 décembre 2002, à l'âge de 56 ans, est décédée Diane Audette, épouse de André Joly. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles Marie-Andrée et Catherine, sa petite-fille Marliou, sa mère Mme Marie-Antoinette Audette (feu Jean-Louis), son frère Jacques, ses sœurs Monique et Line ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
St-François d'Assise
6700 Beauharnois Est, Montréal
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le lundi 23 décembre 2002 à 14 h en l'église St-Fabien (6455 de Renty, angle de Repentigny, Montréal) et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons au Département d'oncologie de l'hôpital Notre-Dame seraient appréciés. Heures de visites: de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi dès 11 h.



JOURDAIN, Père Gérard, c.s.c.
Né à Montréal (Verdun), le 22 décembre 1914, il fait ses études secondaires au Collège de Saint-Laurent et au Séminaire de Saint-Hyacinthe; ses études philosophiques au Collège de Saint-Laurent (Séminaire Moreau) et ses études théologiques au Scolasticat Notre-Dame-de-Sainte-Croix à Sainte-Genève de Pierrefonds.

Ordonné prêtre le 13 juin 1943, il est nommé au Collège de Saint-Laurent. Il n'y reste qu'une année car il part l'année suivante pour l'Inde et le Pakistan (aujourd'hui Bangladesh) où il exerce son apostolat missionnaire particulièrement chez les tribus des Lushai Hills pendant 12 ans. De retour au pays, il retourne au Collège de Saint-Laurent, de 1956 à 1967. Puis il exerce son ministère presbytéral, comme vicaire, dans les paroisses Saint-Jacques (Hammer, Ontario) et Saint-Noël-Chabanel (Theftford Mines) et comme aumônier chez les Frères de Sainte-Croix à Waterville. En 1991, il prend sa retraite à la Maison Basile-Moreau.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil son frère Guy, ses sœurs Yvette et Jeannette, des neveux et nièces, cousins et cousines.

Il sera exposé à la
Maison Basile-Moreau
4994, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal

le dimanche 22 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Prière communautaire à 16 h 30 et à 19 h 30. L'eucharistie des funérailles sera célébrée à la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph le lundi 23 décembre à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté, à Saint-Laurent.

Direction Magnus Poirier inc.



LAVALLÉE, Lise
1943-2002
À Montréal, le 19 décembre 2002, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Lise Laval. Elle laisse dans le deuil son conjoint François Gélinas, ses frères: Claude (Monique Lacombe), André (Michèle Boily), ses neveux et nièces: Jacques, Raymond, Johanne, Patrice, Geneviève et sa grande amie Maryse ainsi que parents et amis. La famille vout accueillera dimanche le 22 décembre à compter de 14 h, au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin E., Duvernay, Laval
suivra une cérémonie de témoignages à 21 h. Heures de visites: de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer, seraient appréciés à sa mémoire.

LEBLANC, Soeur Léontine C.N.D.
S.S. Stanislas-Martyr
Décédée à l'Infirmier Notre-Dame-de-Bon-Secours, le 20 décembre 2002, à l'âge de 94 ans et 6 mois, dont 73 ans de vie religieuse à la Congrégation de Notre-Dame. Elle était la fille de feu Stanislas Leblanc et de feu Malvina Michon. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Exposée le dimanche 22 décembre de 16 h à 21 h.
Célébration de prières le même jour à 19 h 30 et funérailles le lundi 23 décembre à 10 h à la
Maison mère
4873, avenue Westmount, Westmount
L'inhumation suivra au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.
Direction : Alfred Dallaire Inc.
(514) 270-3114

LEDUC, Hubert
1921-2002
De Candiac, le 19 décembre 2002, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Hubert Leduc, époux de Mme Simone Lalonde. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Yvon (Pauline), Robert (Denise), Jean-Marc (Marie-Paule), Michel et ses petits-enfants. Une liturgie de la parole sera célébrée le vendredi 27 décembre à 19 h 30 en la chapelle de

La Maison Darche
Réseau Dignité
7679, boul. Taschereau, Brossard
maisondarche@bellnet.ca
La famille recevra les condoléances ce vendredi à compter de 18 h 30.

LEONARD, Joseph
1914-2002
À Montréal, le 20 décembre 2002, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Léonard, époux de feu Marie Jeanne Bernard. Il laisse dans le deuil ses fils Hervé et Richard, sa sœur Cécile (feu Émile Bilodeau), sa belle-sœur Rose-Anna (feu Alphonse), neveux et nièces, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
222, boul. des Laurentides, Laval
Une réunion de prières aura lieu à la chapelle du complexe le dimanche 22 décembre à 17 h. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h.

NORIO, Armando
1922-2002
À Montréal, le 13 décembre 2002, à l'âge de 80 ans, est décédé Armando Norio, époux de Angela Venier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Juliano (Filomena) et Miranda (Angelo), ses petits-enfants: Patrick, Derek, Marco et Steven ainsi que les membres des familles Norio et Venier en Italie. La famille recevra les condoléances au:
Complexe funéraire St-François d'Assise
Urgel Bourgie
6700, rue Beauharnois Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le mardi 24 décembre 2002 à 10 h, en l'église Notre-Dame-de-la-Défense (6800, Henri-Julien) et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: lundi de 19 à 22 h.

PARADIS, Gilles
1923-2002
Dans la lumière, paisiblement, s'en est allé rejoindre sa bien-aimée.
Le 19 décembre 2002, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Gilles Paradis, époux de feu Gerorgette Fréchette. Il laisse dans le deuil ses enfants: Luce (Jean), Marie-Andrée (René) et Pierre, ses petits-enfants: Marie-Eve, Martin et Patrick.
Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles, en présence des cendres, auront lieu le jeudi 26 décembre à 14 h en la chapelle de l'hôpital Grace Dart, 6085 Sherbrooke Est, angle Duquesne (métro Cadillac), Montréal.
La famille désire remercier le personnel et les bénévoles de l'hôpital Grace Dart pour les bons soins prodigués et leur chaleur humaine.
Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés, carte disponible à la chapelle.
Direction :
Alfred Dallaire
514-270-3112



PORTELANCE, Jean-Louis
1913-2002
À LaSalle, le 19 décembre 2002, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jean-Louis Portelance, époux de feu Gilberte Martin. Il laisse dans le deuil son fils Michel (Marie-Andrée Bruneau), ses petits-enfants David et Benoit, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé à la
Résidence funéraire Laurent Thériault
Réseau Dignité
8794, Centrale (angle 65e Avenue)
LaSalle
le dimanche 22 décembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le lundi 23 décembre dès 8 h 30, suivi des funérailles à 10 h en l'église St-Télesphore, 8811, Centrale, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

ROZON, Simone (née Chatelain)
À Laval, le 19 décembre 2002, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme Simone Chatelain, épouse de feu Jean Laurent Rozon, mère de feu Lise (Jules Provost) et Agathe (André Levasseur), grand-mère de Sylvie, Marc et Josée Provost, Sylvain et Nathalie Levasseur, arrière-grand-mère de Jean-François, Maxime, Marjolaine, Julien, Elisabeth, Andréanne, Félix-Olivier et Camille. Elle laisse également dans le deuil ses sœurs religieuses Madeleine et Germaine, sa sœur Noëlla Chatelain ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposée chez:
Alfred Dallaire inc.
Complexe funéraire Ste-Dorothee
1350, autoroute 13 (Sud boul. St-Martin)
Laval, (514) 270-3114
le dimanche 22 décembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le lundi 23 décembre dès 9 h, suivi à 11 h des funérailles en l'église St-Martin, 4080, boul. St-Martin Ouest, Laval. Au lieu des fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Ste-Justine seraient appréciés.

SÉGUIN, André
1933-2002
À l'hôpital du Sacré-Cœur, le 20 décembre 2002, à l'âge de 69 ans, est décédé André Séguin, époux de Denise Ménard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Denis (France), Benoit (Chantal), Bertrand, ses petits-enfants Guillaume, Amélie, Geneviève, Marc-André et Alexandre, sa nièce Johanne Gilbert, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
222, boul. des Laurentides, Laval
Les funérailles auront lieu le lundi 23 décembre à 11 h en l'église St-Isaac-Jogues et de là au Repos St-François d'Assise. Heures de visite: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi dès 8 h 30. Des dons à la Fondation émato-oncologie de l'hôpital du Sacré-Cœur seraient appréciés.

SUSSET, Jeannine
Est décédée paisiblement mercredi, à quelques semaines de ses 98 ans. Son énergie débordante, sa vivacité de cœur et l'amour qu'elle exprimait à sa famille seront regrettés. Elle laisse en deuil son fils Jacques et son épouse, Stacy, sa belle-fille Véronique et ses petits-enfants: Georges, Pierre, son épouse, Julie, Françoise, son conjoint, Lucas, Catherine et ses arrière-petits-enfants, Frédérique et Paul. La famille recevra les condoléances au:
Complexe funéraire Mont-Royal
1297, chemin de la Forêt, Outremont
Tél.: (514) 279-6540
au cœur du cimetière Mont-Royal le samedi 21 décembre entre 11 et 15 h.

TISSEUR, Charles-Hubert
1929-2002
Au centre Anna Laberge, le 20 décembre 2002, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Charles-Hubert Tisseur, conjoint de dame Rose Fauchon. Il laisse également dans le deuil sa sœur Madeleine (Georges Riberdy), ses frères Jean-Claude (Jeannine), Maurice (feu Claudette), Jacques (Louise), Louis (Patricia), Pierre (Argentine), ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs autres parents et amis. Les visites auront lieu au salon funéraire :
Salon Feron
1010 boul. Shevchenko, LaSalle (Qc)
le dimanche 22 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et lundi dès 11 h.
Les funérailles auront lieu à 14 h en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, rue Edouard à LaSalle. Inhumation des cendres à une date ultérieure.

TURMEL, Claire (Payeur)
Accidentellement à Nassau, Bahamas, le 4 décembre 2002, est décédée madame Claire Payeur Turmel, fille de feu Liboire Payeur et de feu Florence Doyon. Elle laisse dans le deuil : son mari monsieur Antoine Turmel, ses filles, Natalie Roy Huyghe (Steve) Atlanta, GA et Marika Roy, Hambourg Allemagne, ses deux petits-enfants Audrey et Grant Huyghe, ses frères Louida Payeur (Thérèse) Ascot Corner, Anicet Payeur (Yolande) Sherbrooke, ses sœurs: Candide Towfik (Dr Harry) Palm Beach, Gisèle Payeur (feu Marcel Lavigne) Sherbrooke, Jeannine Bédard (Me Roch) St-Lambert, Denyse Clermont (Jean-Paul) Georgeville, ainsi que les enfants et la famille de monsieur Antoine Turmel. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.
Selon ses dernières volontés, les cendres de la défunte furent répandues à la mer à Nassau, Bahamas, le 11 décembre 2002. Une messe à sa mémoire sera célébrée à l'église St-Stanislas d'Ascot Corner, le 28 décembre 2002, à 11 h.
La famille et les amis sont invités à se présenter à l'église, 30 minutes avant la cérémonie pour rencontrer la famille proche.

VACRI, Michel
1945-2002
À Montréal, le 20 décembre 2002, à l'âge de 57 ans, est décédé Michel Vacri, retraité de Postes Canada, époux de Louise Lynch. Il était le fils de Emma Leblanc et de feu Dozi Vacri. Outre son épouse et sa mère, il laisse dans le deuil ses sœurs Diane et Colette, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au salon:
Giguère & Tomasso inc.
8989, Hochelaga, Montréal
Membre C.T.Q.
Tél.: 514-351-4370, téléc.: 514-351-4373
www.SalonTomasso.com
Les funérailles auront lieu le lundi 23 décembre à 11 heures en l'église Ste-Louise-de-Marillac, et de là au Repos St-François d'Assise. Heures des visites: samedi de 19 heures à 22 heures, dimanche de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, lundi dès 9 heures. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

VALLERAND, Maribelle
1939-2002
Subitement, à Montréal, le 14 décembre 2002, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Maribelle Vallerand. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marie-Claude (Martin Boucher) et Martin-Jacques ainsi que plusieurs parents et amis. A sa demande, elle ne sera pas exposée. Ses cendres seront déposées en niche au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.
Des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaque seraient appréciés.
Direction :
Centre funéraire Côte-des-Neiges

1er ANNIVERSAIRE



Rachel Labbé
1949-2001
" Chère Rachel, il y a un an tu nous as quittés pour un monde meilleur. Nous te gardons toujours dans nos pensées et te remercions pour tout l'amour que tu nous as donné du temps que tu étais avec nous. Yves, Karine et Pascale "

PRIÈRES

NEUVAINNE A SAINTE CLAIRE
IMPORTANT, ne demandez que des choses positives, récitez neuf jours neuf *Je vous salue Marie* devant une bougie allumée même si vous n'avez pas la foi. Présentez deux demandes qui semblent impossibles à être exaucées et une affaire qui vous tient à cœur, le 9e jour, laissez brûler la 9e bougie entièrement et faites publier ce message. Vous obtiendrez ce que vous voulez. T.B.

REMERCIEMENTS

Merci à Ste-Marguerite d'Youville pour l'avoir obtenue. E.H.
REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour l'avoir obtenue. P.A.
REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur et à St-Jude pour l'avoir obtenue. J.L.



Décès, prières, remerciements

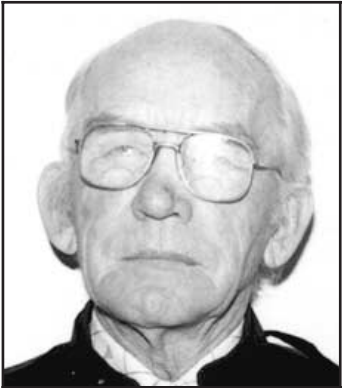
900



Gilles Emmanuel Gingras
1932 - 2002

Suite au décès de M. Gilles E. Gingras le six novembre dernier, vous nous avez témoigné votre sympathie; nous en avons été touchés et tenons à vous exprimer notre gratitude.

Lucie Gingras et famille.



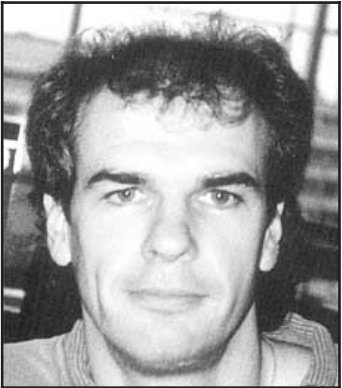
VICTOR TURCOTTE

Son épouse Thérèse Lacroix Turcotte et ses enfants François, Laurent, Marie-Josée (Pierre) et Denis remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie par leur appui, leur visite ou de toute autre façon lors du décès de M. Victor Turcotte survenu le 8 octobre 2002. Que chacun considère ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Gilles GAGNÉ

Suite au décès de M. Gilles Gagné, survenu le 17 novembre 2002, sa famille désire remercier parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, dons, visites ou assistance aux funérailles. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme personnels.



LUC DROUIN
1955 - 2002

Les proches de LUC DROUIN décédé subitement le 13 septembre 2002 souhaitent remercier famille et amis qui ont manifesté leur sympathie et réconfort lors du décès de notre cher Luc. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



DAY, Arthur

Nous désirons remercier les parents et amis de la famille qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de Arthur Day, retraité de Esso, le 11 novembre 2002 à l'âge de 92 ans, époux en première nocces de feu Lucienne St-Jean et en secondes nocces de feu Liliane Perreault. Il laisse dans le deuil ses enfants: Hélène, Soeur Hélène-de-la-Croix (décédée), Maurice (Michèle Hébert), Françoise (Carmel), Mireille, Normand (décédé), (Ginette Lacasse), Monique, son frère Allen (Huguette Sauvageau), sa soeur Mariette (Lucien Alard).

REMERCIEMENTS



Madeleine Martel
décédée à Laval le 9 novembre 2002

*Merci à tous ceux et celles
qui ont partagé notre peine à la suite
du décès de celle qui nous a tant aimés.*

La famille Martel

Ses sœurs, ses frères, ses nièces et ses neveux

SAUVÉ, VIDAL

1932 - 2002

Suite au décès de Denise Sauvé, épouse de feu Maurice Vidal, les familles Sauvé et Vidal remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie par leur appui lors de la cérémonie commémorative et pour les dons à la Société canadienne du Cancer. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme personnels.

La collection Beaudry de l'*Empress of Ireland* pourrait quitter le pays

Presse Canadienne

RIMOUSKI — Aucun acquéreur canadien n'a réussi à amasser la somme de 1,5 million US pour acheter la collection de pièces tirées de l'épave de l'*Empress of Ireland* de l'ex-Rimouskois Philippe Beaudry.

La date limite avait été fixée au 19 décembre à minuit par le gouvernement fédéral. La collection pourrait être achetée par un riche collectionneur américain et ainsi quitter le pays.

L'*Empress of Ireland* est ce paquebot qui a fait naufrage dans l'estuaire du Saint-Laurent, le 29 mai 1914 au large de Sainte-Luce-sur-Mer, faisant plus de 1000 morts. En plus de 600 plongées effectuées du

rant les 30 dernières années, Philippe Beaudry a rapporté quelque 500 objets provenant de l'épave sur la terre ferme. Il dit avoir un acheteur américain prêt à acquérir l'ensemble de sa collection moyennant 1,5 million US.

Informé il y a deux ans de la possibilité de voir la collection prendre le chemin de la Floride, Patrimoine Canada a bloqué la transaction en décrétant un moratoire afin de permettre à d'éventuels acheteurs canadiens de se manifester. Ce moratoire avait été renouvelé pour une période de six mois en mai dernier.

Durant cette période, les deux parties ont tenté d'arriver à une entente pour conserver les biens au

pays. Une rencontre a eu lieu le 1^{er} octobre dernier sans qu'aucun accord ne soit obtenu.

Les tribulations de la collection Beaudry ont pris naissance il y a quelques années, lorsque ce dernier a voulu s'en départir. Le Musée de la mer de Pointe-au-Père (près de Sainte-Luce), institution qui présente déjà une exposition permanente sur l'*Empress* et avec qui il a un long contentieux, lui a proposé 325 000 \$, offre qu'il a refusée. Par la suite, le ministère québécois de la Culture a retenu les services d'une évaluatrice, qui a établi la valeur de cette collection à 1,5 million \$, ce qui reste en deçà de l'offre du collectionneur américain.



*Afghanistan • Algérie • Allemagne • Andorre • Arabie Saoudite
Argentine • Australie • Autriche • Azerbaïdjan • Belgique • Bosnie-
Herzégovine • Brésil • Chypre • Colombie • Corée du Nord • Corée
du Sud • Costa Rica • Cuba • Danemark • Égypte • Espagne
États-Unis • Finlande • France • Islande • Israël • Italie • Japon
Jordanie • Kazakhstan • Liban • Libye • Luxembourg • Malaisie
Pakistan • Pays-Bas • Pologne • Qatar • République démocratique
du Congo • Roumanie • Royaume-Uni • Russie • Suède • Suisse
Syrie • Tadjikistan • Venezuela • Yougoslavie • Zambie • Zimbabwe*

DES YEUX ET DES OREILLES PARTOUT DANS LE MONDE

Au cours de la dernière année, une équipe de correspondants, de journalistes et de collaborateurs ont parcouru près de 70 pays. Leur objectif ? Puiser l'information à la source. Pour mieux comprendre, rendre compte et expliquer les événements, les enjeux et le quotidien du grand voisinage planétaire.

La Presse

INTERDIT AUX ENFANTS SAGES

SENTRA 2003



199\$ /MOIS*

Comptant initial de 1 995 \$
Transport et préparation inclus!

• **Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD** • Siège du conducteur à 8 réglages • Climatiseur • **Moteur 1,8L de 126 chevaux** • Pneus toutes saisons de 15 po • Barres stabilisatrices avant et arrière • Coussins gonflables • Essuie-glaces à balayage intermittent • Dossier arrière rabattable 60/40 • Et beaucoup plus!

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT

pour 90 jours à l'achat!**

1,8%
financement
à l'achat!***

**OU PREMIÈRE MENSUALITÉ EN
LOCATION PAYÉE PAR NISSAN.**



259\$ /MOIS*

Comptant initial de 2 995 \$
Transport et préparation inclus!

TOUT L'ÉQUIPEMENT DE LA XE, PLUS:

• **Moteur 2,5L de 165 chevaux** • Roues en alliage de 16 po • Télécommande de verrouillage et déverrouillage des portes • Suspension sport • Phares antibrouillard • Volant et pommeau de vitesse gainés de cuir • Système audio Premium 180 watts avec 7 haut-parleurs • Et beaucoup plus!

« Voiture sous-compacte avec la meilleure consommation d'essence en 2003+ »

†Selon le tableau de la consommation d'essence en 2003 publié par Ressources naturelles Canada. *Location de 48 mois pour la Sentra XE 2003 - Option Plus (C4LG53 BK00) et la Sentra SE-R 2003 (C4SG53 AA00). Acompte ou échange équivalent de 1 995 \$ pour la Sentra XE et de 2 995 \$ pour la Sentra SE-R. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement payé par Nissan. Dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **À l'achat, la première mensualité est reportée pour 90 jours. ***Taux de financement de 1,8 % pour les modèles Sentra XE et GXE et taux de financement de 4,8 % pour les modèles SE-R et Spec V pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature « DÉCOUVRIR » et le nom des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissanmontreal.com www.nissan.ca 1 800 387-0122



BLAINVILLE NISSAN

BLAINVILLE
818, BOUL. CURÉ-LABELLE
(450) 430-4120

BROSSARD NISSAN

BROSSARD
9005, BOUL. TASCHEREAU
(450) 445-9811

CHOMEDEY NISSAN

LAVAL
2465, BOUL. CURÉ-LABELLE
(450) 682-4400

CITÉ NISSAN

MONTRÉAL
3500, RUE JEAN-TALON OUEST
(514) 739-3175

COUPAL ET BRASSARD

IBERVILLE
127, ROUTE 104
(450) 347-5593

CHAMBLY

500, BOUL. PERIGNY
(450) 658-3443

GRENIER NISSAN

LACHENAIE
1275, MONTÉE MASSON
(450) 471-9444

ÎLE PERROT NISSAN

VILLE ÎLE PERROT
12, BOUL. DON QUICHOTTE
(514) 425-2255

LAURENTIDES NISSAN

STE-AGATHE-DES-MONTS
600, RUE PRINCIPALE
(819) 326-5433

LES GALERIES NISSAN

ST-HYACINTHE
3500, RUE CUSSON
(450) 774-1679

LONGUEUIL NISSAN

LONGUEUIL
760, RUE ST-CHARLES EST
(450) 442-2000

MANOIR NISSAN

REPENTIGNY
225, BOUL. BRIEN
(450) 585-5824

MERCIER NISSAN

CHÂTEAUGUAY
66, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE
(450) 692-1887

METRO NISSAN

VILLE LASALLE
8686, BOUL. NEWMAN
(514) 366-8931

SPINELLI NISSAN

POINTE-CLAIRE
345, BOUL. BRUNSWICK
(514) 697-9141

ST-BRUNO NISSAN

ST-BASILE
221, BOUL. LAURIER
(450) 653-2485

ST-EUSTACHE NISSAN

ST-EUSTACHE
801, BOUL. ARTHUR SAUVÉ
(450) 472-8664

ST-LÉONARD NISSAN

ST-LÉONARD
7770, RUE COLBERT
(514) 376-8828

VICTORIAVILLE NISSAN

VICTORIAVILLE
1429, RUE NOTRE-DAME OUEST
(819) 758-0524